



ici POUR
inspirer.



Prévost

1.1 Adoption de l'ordre du jour



1.2 Suivi des questions de la séance précédente

- **Pourquoi les frais du dossier du ruisseau Marois ont augmentés ?**
Réponse : En raison des glissements de terrain sur les talus au nord du ponceau Marois.
- **Est-ce que le stationnement dans élargissement de la rue Principale, près du ruisseau Marois va être maintenu ?**
Réponse : oui. il va même être asphalté.



1.3 Période d'intervention du maire



Journée internationale des droits des femmes

- > Eunice Foote
- > Suffragette américaine
- > Plusieurs inventions et brevets
- > Pompe à vélo, deux thermomètres et deux tubes de verre, elle découvre que la présence de CO_2 augmente la température de l'atmosphère.
- > Redécouverte en 2010



1.4 Période d'intervention des conseillers





PRINTEMPS 2026

Programmation loisirs

IMPLICATION CITOYENNE

Participez aux comités municipaux



A skier in a white racing suit is captured in mid-air, performing an aerial maneuver. The skier is wearing a black helmet with 'SHAWBRIDGE' written on it, goggles, and white gloves. Their skis are crossed and feature 'AERIAL 150' branding. The skier's suit has 'CANAD' and 'SHAWBRIDGE' visible. The background is a clear blue sky with some light snow or dust particles.

Bravo Émile!

Tout Prévost est fier de toi!

The Prévost logo consists of a stylized red icon of three interlocking loops, resembling a knot or a stylized 'P'.

Prévost

PROJECTION SON ET LUMIÈRE

PRÉVOST

En temps et lieux

17 ET 18 AVRIL

DE 20 H À 22 H

SUR LA FAÇADE
DE L'ÉGLISE

994, rue Principale

Entente de
développement
culturel



Prévost

Québec 

ville.prevost.qc.ca

1.5 Adoption des procès-verbaux

- › Séance ordinaire du 9 février 2026
- › Compte-rendu de l'assemblée publique de consultation du 23 février 2026





Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au paul.germain@ville.prevost.qc.ca

Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30-01

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.
Show Settings

Gestion des affaires financières



Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 9 mars 2026

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 65291 à 65401 Transferts : 97148 à 97379	1 088 403,05 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
75428 à 75635	244 673,75 \$

Gestion des affaires financières

2.2 Retrait de signataire – Chèques et effets bancaires

- Retrait des autorisations à signer les chèques et faire des transactions bancaires suivant un départ

Gestion réglementaire



Gestion règlementaire

3.1 Adoption - Règlement 862-1 modifiant le règlement à caractère provisoire encadrant l'exécution de certains travaux ou l'utilisation de certains immeubles

- **Objet :** Apporter diverses modifications aux objectifs du règlement, au territoire visé et aux projets visés par le règlement

Gestion réglementaire

3.2 Adoption – Règlement 871 sur l’occupation du domaine public

- **Objet :** Réglementer l’occupation du domaine public, notamment mais sans limitation, les rues, parcs et places publiques, incluant les trottoirs, terre-pleins, voies cyclables, l’emprise excédentaire de la voie publique, et les jardins publics

Gestion réglementaire

3.3 Adoption - Règlement SQ-900-2022-15 modifiant le règlement SQ-900-2022
Stationnement et circulation (Arrêts obligatoires)

- **Objet :** Ajouter des arrêts obligatoires

Gestion règlementaire

3.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 872 sur le versement des honoraires professionnels requis pour la réalisation d'études, plans et devis relatifs à la mise à niveau et à l'agrandissement du poste de pompage P5 et sa conduite de refoulement

- **Objet :** Décréter un emprunt de 504 000 \$ sur cinq ans pour les honoraires professionnels requis pour la réalisation de divers études, plans et devis relatifs à la mise à niveau et à l'agrandissement du poste de pompage P5 et sa conduite de refoulement

Gestion réglementaire

3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 873 décrétant un emprunt et une dépense pour des travaux de réfection des infrastructures municipales et la construction de nouvelles infrastructures municipales sur la rue des Pins

- **Objet :** Décréter un emprunt de 2 246 000 \$ sur 20 ans pour des travaux de réfection des infrastructures municipales et la construction de nouvelles infrastructures municipales sur la rue des Pins

Gestion règlementaire

3.6 Dépôt des certificats du greffier adjoint suivant la tenue d'une procédure de registre

- Règlement 863-1 modifiant le règlement 863 pour mettre à jour les cartes des bassins de taxation
- Règlement 870 décrétant l'acquisition d'un camion 12 roues pour la Direction des infrastructures et de l'ingénierie et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

Gestion réglementaire

3.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 874 sur la gestion contractuelle

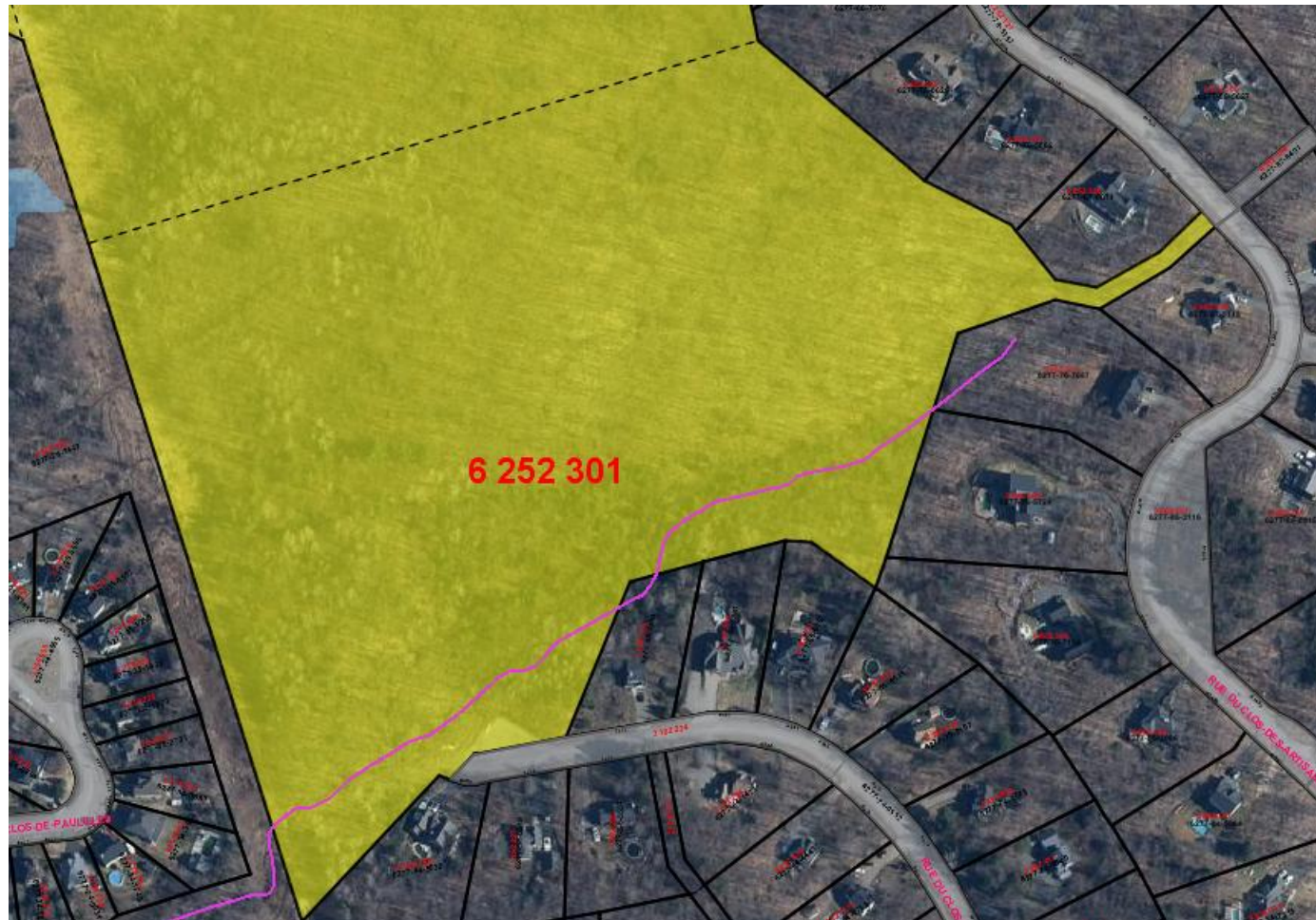
- **Objet : Établir les normes applicables à l'attribution et à l'exécution des conclus par la Ville, conformément à la *Loi sur contrats des organismes municipaux*, RLRQ, c. C 65.01 (LCOM)**

Gestion des affaires juridiques



Gestion des affaires juridiques

4.1 Cession d'une servitude de conservation et de passage - Lot 6 252 301 du cadastre du Québec - Parc de la Coulée - Autorisation de signature



Gestion des affaires juridiques

4.2 Vente pour défaut de paiement des taxes municipales

- **Vendredi 13 mars 2026** : Date limite pour paiement électronique à la Ville
- **Jeudi 11 juin 2026** : Date de la vente pour taxes par la MRC

Gestion des contrats



Gestion des contrats

5.1 Tonte de gazon et nettoyage des espaces verts – Demande de prix TP-DP-2026-01 – Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	C.G.E. Paysagiste inc.	69 278,30 \$	79 652,73 \$
2	Entreprise spécialisée MG (9291-7988 Québec inc.)	Aucune offre déposée	
3	Lee Ling Paysagement (9213-0871 Québec inc.)	Aucune offre déposée	

- L'article 43 du *Règlement sur la gestion contractuelle* permet, lors d'une demande de prix, de négocier les offres reçues dans le meilleur intérêt de la Ville. Suivant des négociations, le prix du contrat est de 43 943,25 \$ plus taxes, en raison d'une réduction des quantités pour permettre à la Ville de faire d'avantage de travaux en régie.

Gestion des contrats

5.2 Achat et livraison d'une camionnette avec boîte de 8 pieds – Demande de prix TP-DP-2026-12 – Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Lachute Ford inc.	57 031,29 \$	65 571,73 \$
2	Toyota St-Jérôme (Les Agences Kyoto Ltée)	65 359,50 \$	75 147,09 \$
3	Élite Ford St-Jérôme (9430-4599 Québec inc.)	Aucune offre déposée	
4	Groupe Carbur (Saint-Jérôme Chrysler Jeep Dodge inc.)	Aucune offre déposée	
5	Rive-Nord Chrysler Dodge Jeep Ram (Auto RNC St-Jérôme inc.)	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.3 Achat et livraison d'une camionnette ¾ t. avec boîte de 8 pieds - Demande de prix TP-DP-2026-13 - Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Lachute Ford inc.	81 988,65 \$	94 266,45 \$
2	Élite Ford St-Jérôme (9430-4599 Québec inc.)	Aucune offre déposée	
3	Groupe Carbur (Saint-Jérôme Chrysler Jeep Dodge inc.)	Aucune offre déposée	
4	Rive-Nord Chrysler Dodge Jeep Ram (Auto RNC St-Jérôme inc.)	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.4 Achat d'un tablier de pont préfabriqué pour l'Avenue du 4-Mai - Contrat ING-SP-2025-39 - Coûts supplémentaires

- Autorisation des coûts supplémentaires au montant de 42 206,05 \$, suivant des ajouts demandés par la Ville

Gestion des contrats

5.5 Déboisement – Construction du pont de l’Avenue du 4-Mai – Contrat ENV-DP-2026-20 – Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Contracteur forestier Alain Lahaie inc.	37 350,00 \$	42 943,16 \$
2	A. Désormeaux Excavation (9267-7368 inc.)	49 800,00 \$	57 257,55 \$
3	Broyage Forestier Lanaudière (Aluminium Sainte-Émilie inc.)	63 500,00 \$	73 009,13 \$
4	Coupes Forexpert inc.	89 500,00 \$	102 902,63 \$

Gestion des contrats

5.6 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (Chlorure de sodium)

- Autorisation pour mandater l'Union des municipalités du Québec à préparer un appel d'offres public, au nom des municipalités participantes, pour l'achat de sel de déglacage

Gestion des infrastructures



Gestion des infrastructures

6.1 Engagement de reprise du réseau d'aqueduc et des servitudes - Travaux du promoteur Le Françoise inc.

- Engagement de la Ville envers le ministère des Transports et de la Mobilité durable à l'effet que la Ville se portera acquéreur de la nouvelle conduite d'aqueduc (travaux du promoteur)
- Engagement de la Ville envers le ministère des Transports et de la Mobilité durable à l'effet que la Ville se portera acquéreur d'une servitude relativement à cette nouvelle conduite

Gestion des infrastructures

6.2 Exploration du potentiel hydrogéologique du lot 5 659 100 du cadastre du Québec pour l'approvisionnement en eau potable du Domaine Laurentien

- Octroi d'un mandat à la firme Laforest Nova Aqua inc., d'un montant de 23 677,75 \$ plus taxes, pour les services professionnels requis dans le cadre des travaux requis pour l'exploration du potentiel hydrogéologique
- Autorisation de signer une entente avec le propriétaire du lot 5 659 100 du cadastre du Québec relativement aux travaux requis dans le cadre de ces travaux

Gestion des infrastructures

6.3 Appui – Demande de modification du guide TECQ 2024-2028 concernant le rechargement granulaire

Gestion du développement durable



Gestion du développement durable

7.1 Utilisation de la Réserve financière pour projets à teneur environnementale (Règlement 690) - Financement de l'entente pluri-municipale d'accompagnement du Plan de protection des sources d'eau potable

Gestion du développement durable

7.2 Utilisation du Fonds de la consommation responsable - Prolongement du programme Partage Club, programme de subvention à la réparation d'items domestiques, mandat d'audit et d'accompagnement des commerces et institutions en gestion des matières résiduelles

Gestion du développement durable

7.3 Remerciement envers les divers intervenants pour l'acquisition du lot 6 252 301 du cadastre du Québec – Parc de la Coulée

- Remerciement à Les Entreprises Proment (2011) Ltée et Gestion REMER inc. pour leur participation à la vision de conservation des territoires de la Ville de Prévost
- Remerciement à Tricentris et l'organisme Le Club du Parc de la Coulée pour leur contribution financière au projet

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.1 Politique familiale et Municipalité amie des aînés – Nomination des responsables du comité

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.2 Aide aux organismes de Prévost – Année 2026 – Octroi

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

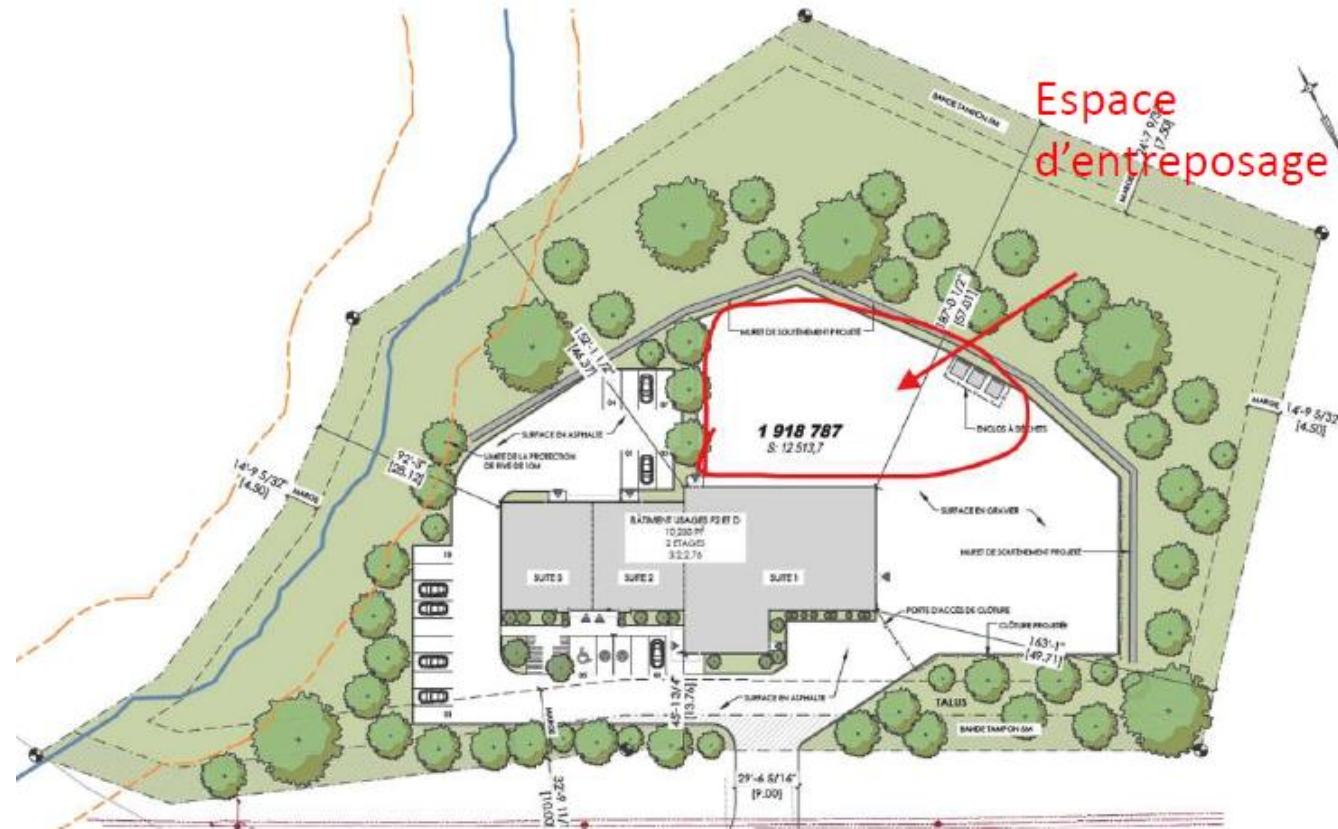


Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 20 janvier 2026

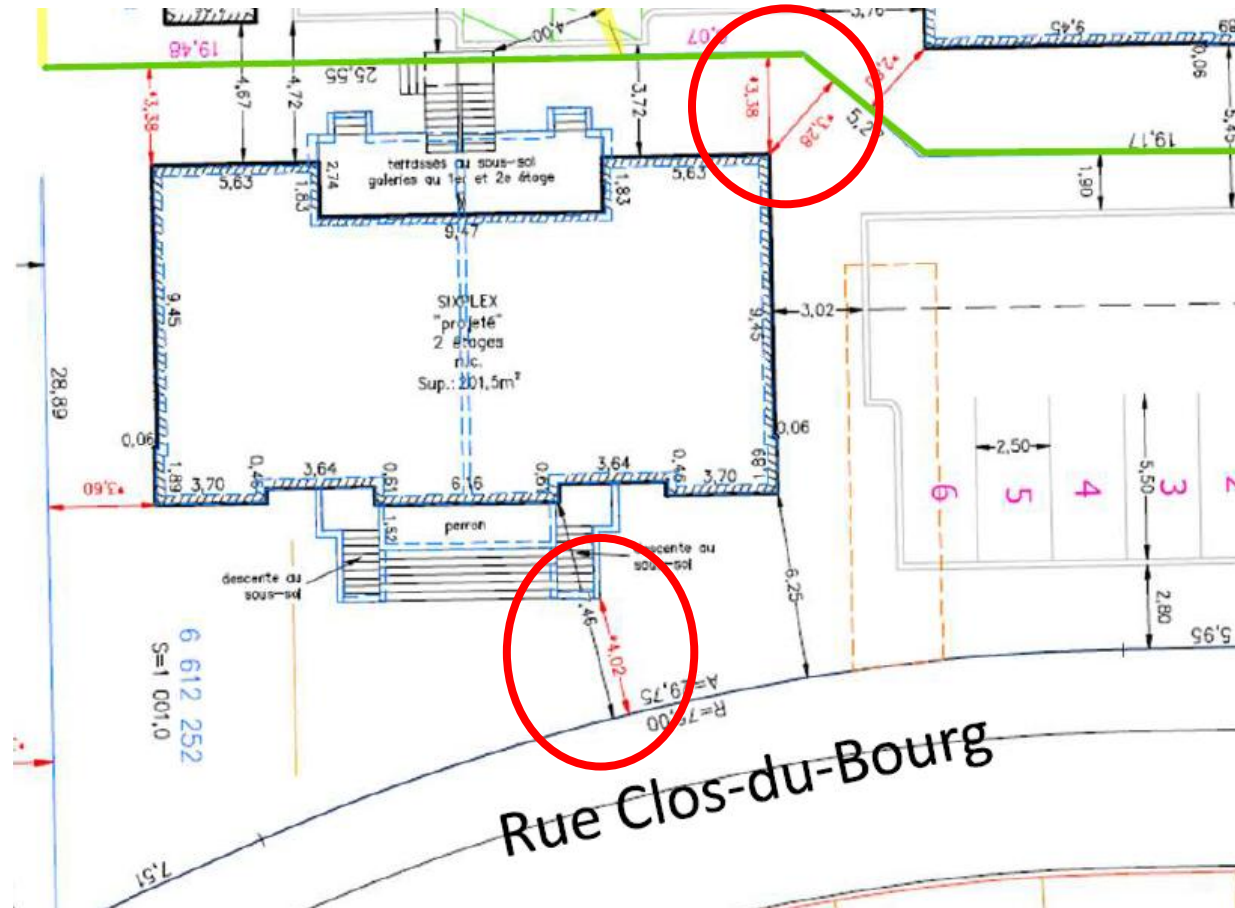
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.2 Demande de dérogation mineure 2026-0007 visant l'entreposage extérieur et un stationnement partiellement en gravier - Propriété sise au 3084-3088, boulevard du Curé-Labelle



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de dérogation mineure 2026-0012 visant les marges d'implantation d'une construction neuve résidentielle - Propriété sise au 1450, rue du Clos-du-Bourg



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de PIA 2025-0097 visant le corridor paysager de la Route 117 -
Propriété située au 3029, boulevard du Curé-Labelle

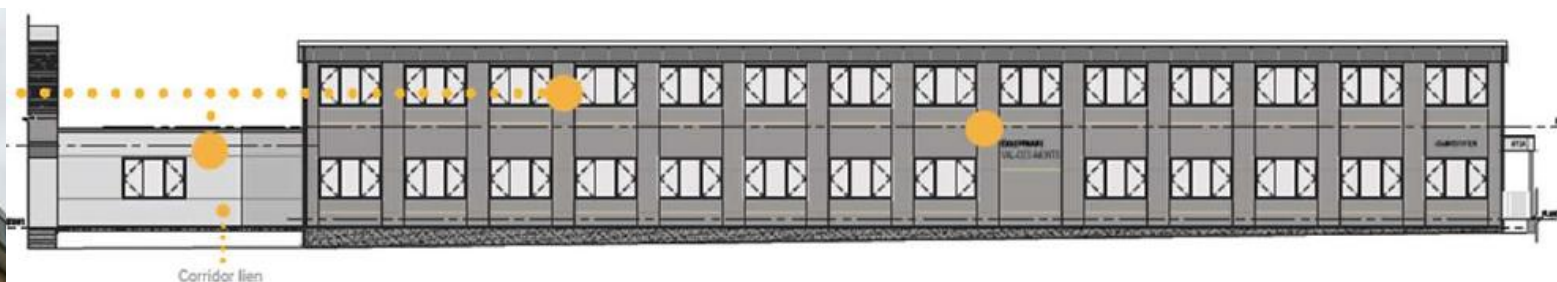


Enseigne sur le bâtiment



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.5 Demande de PIA 2026-0001 visant le secteur du Vieux-Shawbridge et Vieux-Lesage - Propriété située au 874, rue de l'École



L'image est tirée d'un projet similaire

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.6 Demande de PIA 2026-0003 visant le corridor paysager de la Route 117 –
Propriété située au 2645, boulevard du Curé-Labelle



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.7 Demande de PIA 2026-0004 visant le corridor paysager de la Route 117 -
Propriété située au 3029, boulevard du Curé-Labelle



Enseigne sur le bâtiment
←

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.8 Demande de PIIA 2026-0006 visant le corridor paysager de la Route 117 - Propriété située au 3084-3088, boulevard du Curé-Labelle



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.9 Mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme

- Prolongement du mandat des membres actuels.

Gestion des ressources humaines



Gestion des ressources humaines

12.1 Dépôt du rapport des effectifs en date de la dernière séance plénière

Gestion des ressources humaines

12.2 Transaction et quittance - Dossier de griefs et de CNESST - Autorisation de signature

Varia

Varia

13.1 Abrinord – Nomination d'un membre du conseil

- Confirmation du mandat de Joey Leckman, conseiller
- Nomination d'Antoine Kingsbury, conseiller, à titre de substitut

Varia

13.2 Projet de règlement concernant certaines contributions à des services municipaux exigées pour la délivrance d'un permis ou d'un certificat - Gouvernement du Québec - Opposition

- Opposition de la Ville au projet de règlement proposé par le gouvernement du Québec

Varia

13.3 Demande au gouvernement fédéral de reconnaître les services de Postes Canada comme des services essentiels nécessitant le maintien des activités pendant un conflit de travail



Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au paul.germain@ville.prevast.qc.ca

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30-00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire
du conseil municipal

Lundi 13 avril 2026 à 19 h

Bonne fin de soirée !